



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 8 avril 2014

VICTOIRE DES GRÉVISTES CHEZ CPBS (SAINT BENOÎT)



Il aura fallu deux semaines pleines de grève pour que les employés de sécurité de CPBS fassent céder leur patron.

Depuis le premier jour de grève, celui-ci n'a cessé de se retrancher dans la dénégation. Il refusait tout en bloc : de retirer la dizaine d'avertissements distribués en quelques mois pour des motifs tous plus farfelus les uns que les autres, de réintégrer deux travailleurs récemment injustement licenciés, de respecter ses obligations conventionnelles (dotations d'EPI, formation SST, locaux aux normes, etc) en rejetant toute responsabilité sur le GHER pour lequel il travaille en sous-traitance depuis 2011.

Le piquet de grève devant l'entrée de l'hôpital avec la distribution de centaines de tracts aux passants, rouler et slogans, le soutien actif de l'URE-CGTR, de la CGTR de l'hôpital, mais aussi les encouragements de dizaines de travailleurs, plusieurs entrevues infructueuses avec ou sans la présence de la direction du GHER,

puis la médiation de l'Inspection du Travail et enfin la réunion de la Commission départementale de Conciliation à la Dieccte lundi 7 avril ont fini par faire céder le patron de CPBS sur toute la ligne :

Annulation de tous les avertissements depuis novembre 2013

Réintégration des deux licenciés

Engagement à un comportement respectueux vis-à-vis de ses travailleurs

Respect de ses obligations contractuelles

Enfin sur 11 jours de grève recensés 4 seront prélevés sur les salaires de mars et avril, 4 seront payés et 3 pris sur les congés annuels.

Il s'agit d'une victoire indiscutable des grévistes de CPBS qui ont su s'unir face à leur patron, tenir le temps qu'il fallait, déterminés et dans l'enthousiasme. Tous tireront les leçons de cette grève et ne l'oublieront pas de sitôt. Oui, il est possible de relever la tête face au patronat et de vaincre ! Tous ensemble !

LE CICE : DES MILLIONS POUR LES PATRONS

Les entreprises de la Réunion ont commencé à bénéficier du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) mis à leur disposition par la Banque Publique d'Investissement créée récemment par le gouvernement. Ainsi en 2013, 126 entreprises réunionnaises ont récupéré un montant de 5 millions d'euros d'argent public pour leur rembourser une partie de leur masse salariale (rémunérations inférieures à 2,5 fois le SMIC), et depuis le début de cette année 51 autres ont empoché 2,3 millions d'euros supplémentaires.

Non content d'exonérer les entreprises de leurs cotisations sociales sur les bas salaires, l'Etat leur paie à présent une partie des salaires eux-mêmes.

C'est ainsi qu'à force de vider les caisses, le gouvernement creuse la dette de l'Etat... au prétexte d'aider les patrons à embaucher. Ce que ces derniers se gardent bien de faire.

MUNICIPALITÉS : NON A LA RÉPRESSION POST-ÉLECTORALE !

Suite aux dernières élections municipales, plusieurs maires n'ont pas tardé à faire savoir aux employés communaux partisans des autres candidats qu'ils pouvaient s'attendre à être mutés, voire à être remerciés par le non renouvellement de leurs contrats. Certains se sont d'ores et déjà retrouvés privés de leurs outils de travail en guise de représailles.

Plusieurs centaines de travailleurs communaux seraient concernés par ces menaces. Nombre d'entre eux se sont rapprochés de la CGTR et de ses unions pour organiser leur défense.

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Pour la CGTR, ces pratiques sont intolérables et elle fera tout pour permettre à celles et ceux qui en sont victimes de s'y opposer.

Les travailleurs concernés qui adhèrent individuellement à la CGTR font un premier pas, mais pour résister à la pression et aux attaques des maires, il faudrait que les travailleurs s'organisent au sein même des collectivités en y créant eux-mêmes leurs sections syndicales CGTR.

CHAMBRE D'AGRICULTURE : DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DU PERSONNEL

La Chambre d'Agriculture a rendu public son compte financier 2013. Pour son président tous les voyants seraient au vert pour l'année 2014. Ce « bon résultat » est le fruit des efforts de redressement de « l'ensemble des acteurs internes », comprenez par là des salariés de l'institution !

En effet, depuis des années les élus et la direction de la Chambre d'Agriculture ont non seulement diminué de façon drastique l'effectif de la Chambre qui est passé de plus de 220 salariés avant 2011 à moins de 170 aujourd'hui, mais également imposé une quasi baisse des salaires (moins de 1% en 2012 et 0% en 2013 !). La direction de la Chambre ne cache pas que toutes les charges ont été revues à la baisse. Ce qui se traduit dans le quotidien des salariés par des conditions de travail déplorables : l'absence de climatiseurs ou leur mauvais entretien dans plusieurs antennes de l'île, le pullulement des moustiques aux abords et dans les bureaux, des fauteuils pas adaptés au travail de bureau, en plus de l'augmentation de la charge de travail.

Aux revendications des camarades de la CGTR, la direction de la Chambre répond toujours par « le contexte financier difficile », la « baisse des subventions publiques », non sans rajouter que les salariés de la Chambre sont trop bien payés.

Les salariés fatigués d'entendre ce refrain finiront par devenir...rouges de colère !

LES INTÉRÊTS DE LA DETTE

La presse s'est faite récemment l'écho des intérêts énormes que l'Etat verse aux banques auprès de qui il s'est endetté ...pour rembourser sa dette. La somme annuelle s'élève à 53 milliards d'euros. Le budget de l'Etat étant de 400 milliards, c'est donc 13 % de celui-ci qui vont directement dans les coffres des banques.

Même en temps de crise les banques trouvent le moyen de grossir leur magot et les politiciens qui gèrent les finances publiques se portent garants auprès d'elles de ce colossal détournement d'argent et imposent en retour à la population laborieuse des augmentations d'impôts et des restrictions dans les dépenses publiques.

Non à cette politique de rapine des fonds publics ! L'argent public doit servir à la population pas aux banques !

PASCAL LAMY... DES PATRONS !

Pascal Lamy, ex conseiller du premier ministre socialiste Pierre Mauroy de Mitterrand en 1983 et 1984, devenu directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce en 1999 avec l'appui de Chirac et de Raffarin, millionnaire, vient de se prononcer pour un « SMIC-Jeunes », un SMIC inférieur pour les jeunes. A ceux qui jugent cette proposition indécente et discriminatoire, Pascal Lamy répond que cette mesure inciterait les patrons à embaucher plus de jeunes, que le chômage gangrène la société ». Baratin !

Eh bien non, c'est le capitalisme, avec sa recherche effrénée du profit qui gangrène la société, et c'est au nom de cette logique infernale que les patrons licencient parce qu'ils ne font pas assez de profits, comme à la SIB, et qu'ils veulent à présent faire sauter le verrou du salaire minimum légal pour les jeunes, voire demain pour l'ensemble des travailleurs.

En faisant cela, on ne résout pas le problème du chômage, on appauvrit de plus en plus de travailleurs. Mais de cela Pascal Lamy, en défenseur acharné du patronat, n'a cure.

En tout cas, cette intervention du directeur de l'OMC nous indique clairement quels sont les objectifs du patronat aujourd'hui. Non seulement ils ne veulent plus d'augmentation des salaires, mais sont dorénavant à l'offensive pour leur diminution.

Ne nous laissons pas faire !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68